



Deux tiers de siècle après sa découverte, le crâne de Moniat (Dinant, province de Namur) refait surface, ... aux U.S.A.!

Michel TOUSSAINT

RÉSUMÉ

Un crâne et quelques ossements humains adultes ont été trouvés par René Bailly en 1928, dans une petite caverne du lieu-dit Moniat, sur la rive gauche de la Meuse, à Anseremme-Dinant. Bailly a consacré deux articles à ces documents, en outre cités comme éléments de comparaison dans un troisième. Il estimait que ces ossements provenaient d'une sépulture préhistorique, d'âge cependant incertain, qui « [...] peut dater de la fin du paléolithique, ou du mésolithique, ou peut-être du commencement du néolithique ». Le matériel archéologique associé à la sépulture est très pauvre et sans réel caractère diagnostique.

Un des aspects les plus intéressants des études de Bailly tient à l'introduction d'une espèce de distance mathématique, certes simpliste, pour comparer le crâne de Moniat à d'autres ossements anciens. La démarche est cependant gravement biaisée par la sélection des documents de comparaison utilisés qui se limitent à des crânes ou des séries jugés « négroïdes » par l'auteur, ce qui donne l'impression d'un choix réalisé pour corroborer une opinion préétablie. Ainsi les nombreux crânes néolithiques régionaux exhumés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, en contexte semblable, sont-ils négligés... Sans doute Bailly, qui croyait observer des traits « primitifs » sur le crâne de Moniat, était-il influencé par l'idée encore en vigueur à son époque selon laquelle « primitif » correspondrait à « non européen ».

En 1994, les ossements de Moniat, qui avaient disparu depuis près d'un demi-siècle, ont été retrouvés au « *Health Adventure* », un musée d'Asheville, en Caroline du Nord. En fait, Bailly, qui enseigna à l'université Washington, à Saint Louis, entre 1947 et 1951, avait amené le crâne de Moniat aux États-Unis puis l'avait cédé à un compatriote avant que le fossile ne finisse au « *Health Adventure* ».

Les observations réalisées par le professeur M. Stuart, peu après la redécouverte des documents, ont montré que le crâne était mélangé à des ossements post-crâniens d'un ou de plusieurs autres sujets, ce qui d'ailleurs pose le problème du destin des autres restes exhumés à Moniat.

La datation radiocarbone d'un fragment du crâne, réalisée à l'initiative de nos confrères américains, conduit à attribuer la sépulture fouillée par Bailly au Néolithique et probablement même au Néolithique moyen. L'étude anthropologique de R. Hartman (1996) montre, d'autre part, que le crâne présente quelques petites différences par rapport aux hommes modernes contemporains, notamment en raison de sa longueur jugée très grande. Sans tomber dans le piège des préjugés de Bailly, ce travail est lui aussi critiquable dans la mesure où il n'utilise que cinq crânes de comparaison, de surcroît tous modernes, et où il néglige les nombreuses données métriques publiées depuis un siècle à propos des populations néolithiques de nos régions. À l'issue de ces travaux, une reconstitution de la tête correspondant au crâne a été effectuée par une artiste anthropologiste, Sharon A. Long.

ABSTRACT

Two thirds of a century after its discovery, the Moniat skull (Dinant, Namur Province) resurfaced, ... in the United States!

A cranium and other adult human bones were discovered by René Bailly in 1928, in a small cave called Moniat, on the left bank of the Meuse at Anseremme-Dinant. Bailly devoted two articles to this material and made comparative reference to it in a third. He considered that these bones came from a prehistoric burial whose age was uncertain, a burial which "could date to the end of the Paleolithic or to the Mesolithic, or perhaps the beginning of the Neolithic." The associated archaeological material is very poor and non-diagnostic.

One of the most interesting aspects of Bailly's study is related to the introduction of the use of mathematical distances, certainly simplified, to compare the Moniat skull to other early bones. The approach was, however, seriously biased by the selection of the comparative material used, which is limited to crania or series judged to be "Negroid" by the author. This gives the impression that the choice of comparative material was made to corroborate a pre-established opinion. The many Neolithic crania from the region, excavated at the end of the 19th century and early 20th century in similar contexts, were disregarded... Bailly, who believed he observed "primitive" traits on the Moniat skull, was probably influenced by the commonly accepted idea of the period that "primitive" corresponded to "non-European."

In 1994, the Moniat bones, which had been missing for more than 50 years, were recovered at "Health Adventure," a museum in Asheville, North Carolina. In fact, Bailly, who taught at Washington University in St. Louis between 1947 and 1951, had transported the Moniat skull to the United States and had then given it to another collector before the fossil ended up at "Health Adventure."

The observations of professor M. Stuart, soon after the rediscovery of the bones, showed that the cranium had been mixed with the post-cranial bones of at least one other individual, which incidentally poses the problem of the fate of the other remains exhumed at Moniat.

A radiocarbon date of a cranial fragment, obtained at the initiative of our American colleagues, supports an attribution of the burial excavated by Bailly to the Neolithic, and probably to the Middle Neolithic. The anthropological study of R. Hartman (1996) shows, in addition, that the cranium presents some slight differences in relation to contemporary modern humans, particularly due to its unusually large length. Without falling into the trap of bias as Bailly did, this work can nevertheless be criticized for the small sample size of comparative material—only five crania, and moreover, completely modern—and for the disregard of abundant metric data published during the last century for the Neolithic populations of our region. Following this study, a reconstruction of the head was done by an anthropological artists, Sharon A. Long.

1. INTRODUCTION

Au cours de l'année 1928, René Bailly (1909–1954), à l'époque jeune étudiant universitaire, exhumaient une série d'ossements humains dans les sédiments d'une petite grotte qui s'ouvre dans la falaise de Moniat, à Dinant.

Les documents furent étudiés à diverses reprises (Bailly, 1933a, 1933b et 1938) avant de disparaître « sans laisser d'adresse », tout en acquérant une certaine aura, suscitée par le caractère énigmatique de leur disparition ainsi que par l'idée qu'ils pourraient éventuellement relever du Mésolithique, voire du Paléolithique supérieur.

En 1994, à l'occasion de la préparation d'une exposition, Jenny Mercer, du « *Health Adventure* » à Asheville, en Caroline du Nord (États-Unis), retrouva un crâne et une série d'ossements qui l'intriguèrent, notamment en raison des informations figurant sur l'étiquette qui les accompagnait. Grâce à l'aide du professeur M. Stuart, de l'« *University of North Carolina* », le crâne fut identifié comme celui que René Bailly exhuma de la caverne de Moniat, avant d'être attribué au Néolithique sur base d'une datation radiocarbène et de faire l'objet d'un nouvel examen anthropologique dans le cadre d'une thèse *undergraduate* (Hartman, 1996).

Les objectifs de la présente étude ne consistent nullement à proposer une nouvelle étude anthropologique du crâne et des ossements post-crâniens du site de Moniat. Ils se limitent à présenter les circonstances de la découverte des ossements (§ 2), les études anthropologiques réalisées par l'inventeur dans les années trente (§ 3), l'étrange destin des documents, de Moniat à Asheville (§ 4 et 5), leur datation radiocarbène (§ 6) leur réexamen récent par des anthropologues américains (§ 7) ainsi qu'à discuter de manière critique certains des aspects les plus intéressants de la découverte (§ 8).

2. LA CAVERNE DE MONIAT

La caverne de Moniat est située sur la rive gauche de la Meuse, au lieu-dit Paradis, à environ 820 m en amont du confluent de la Lesse et du fleuve (fig. 1). Elle s'ouvre à quelque 50 m au-dessus de la plaine alluviale, à la base d'une petite falaise d'une dizaine de mètres de hauteur qui se dresse au fond d'un ravin escarpé séparant plusieurs grands massifs de calcaire carbonifère inférieur dinantien (fig. 2a). Son entrée est orientée à l'ouest-sud-ouest. Précédée d'une petite terrasse quasiment plate, la cavité présente deux étages séparés par un ressaut de près d'1,5 m (fig. 2b, 2c et 3a). Les ossements humains découverts par Bailly proviennent d'une petite fissure qui s'ouvre à gauche du porche, dans la paroi nord de la caverne (fig. 2d, 3a et 3b).

La cavité est située à la limite des parcelles 292^b et 299^c du cadastre de la ville de Dinant (province de Namur), troisième division, section A, anciennement Anseremme. Les coordonnées Lambert du site sont : 187,89 km E et 103,67 km N (carte I.G.N. 53 7/8, Hastière-Lavaux/Dinant).

La propriété de Moniat, qui comprenait une maison du XVII^e siècle, un vieux haut-fourneau et diverses dépendances, ainsi qu'un étang et des hectares de bois et de rochers, appartenait à la famille de la Charlerie, dont provenait la mère de René Bailly. Elle fut ensuite, à l'occasion d'une succession, rachetée par le père de l'inventeur des ossements qui la donnera à son fils, lors de son mariage. En 1995, la famille Bailly souhaita céder la parcelle où se trouve la caverne anthropologique à l'Université de Liège, tant pour assurer la conservation d'un site jugé important qu'en mémoire des travaux scientifiques d'un des siens. Par erreur d'identification de la cavité sur le terrain, l'acte notarié passé devant Maître J.-L. Jeghers, notaire à Liège, ne répond malheureusement pas à ce souhait dans la mesure où la parcelle cadastrale donnée,

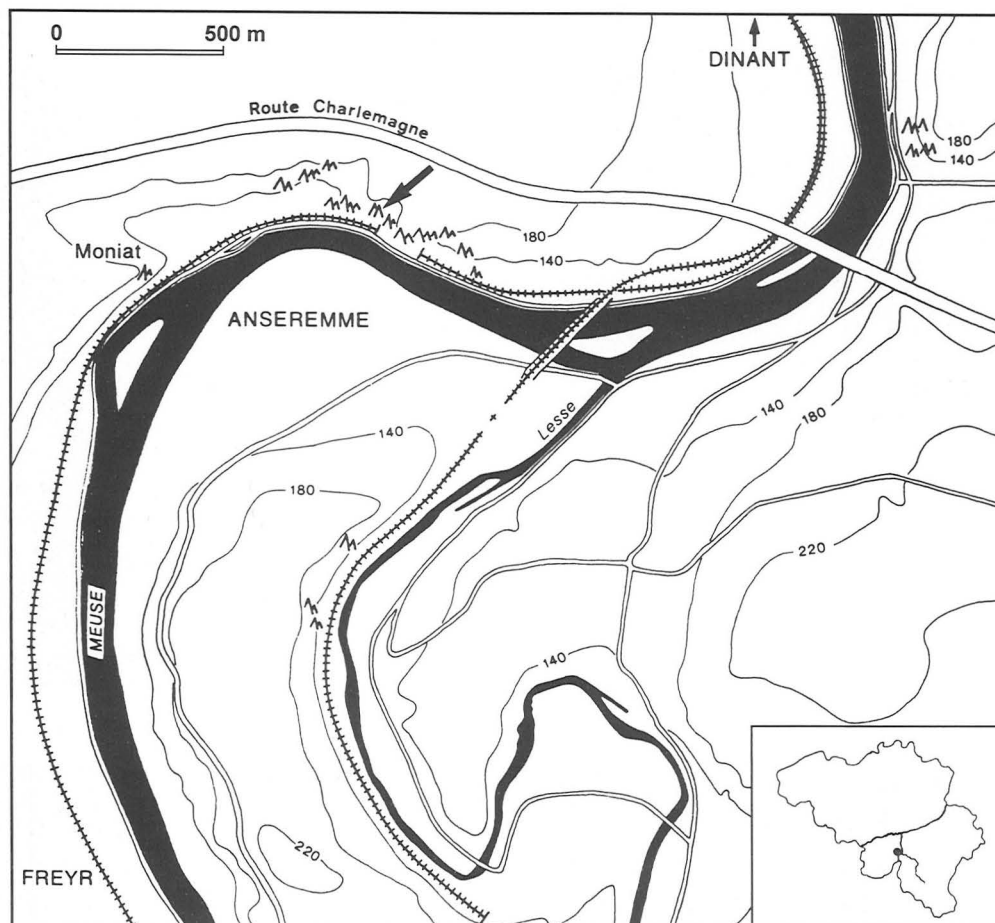


FIG. 1. – Situation de la caverne de Moniat.

la 285^a, n'est pas celle où furent effectuées les découvertes de 1928.

3. LES OBSERVATIONS DE R. BAILLY

Les diverses publications que René Bailly consacra à la caverne de Moniat, peu après l'obtention de ses diplômes d'ingénieur des mines et de géologie à l'Université de Liège, fournissent un minimum d'informations relatives à la stratigraphie du site, aux documents anthropologiques et aux rares vestiges archéologiques qui les accompagnaient (Bailly, 1933a, 1933b et 1938).

La stratigraphie relevée à l'époque de la découverte est simple : 20 à 25 cm de terre noire en surface puis de l'argile rouge jusqu'au fond de la cavité, à plus d'1 m 80 de profondeur.

À 25 cm de profondeur (fig. 3b), se trouvaient des ossements «[...] d'un enfant très jeune, accompagnés de débris de poterie

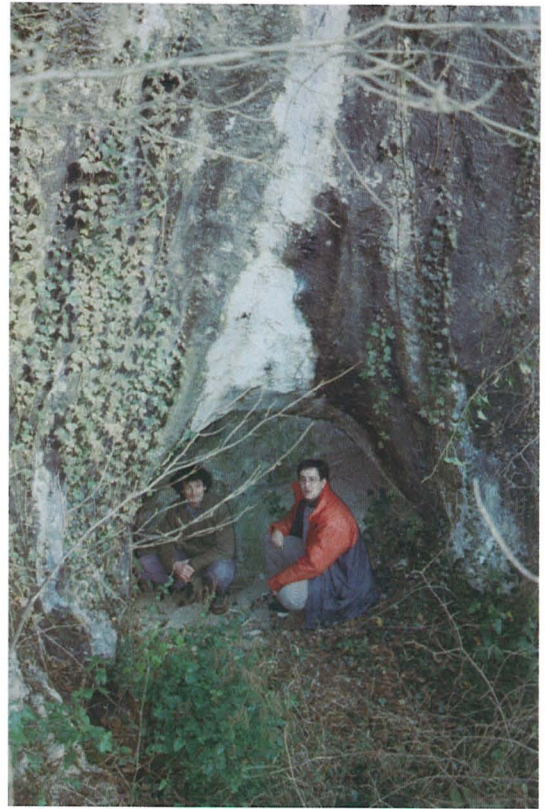
très grossière» (point A sur la coupe dressée par l'inventeur; Bailly, 1933a : 558).

C'est à partir d'un mètre plus bas, entre 1 m 20 et 1 m 80, que les ossements du squelette adulte, qui fit l'objet des diverses publications de Bailly, furent exhumés «dans une position repliée ou accroupie» (Bailly, 1933a : 560; point B sur la coupe d'époque; fig. 3b). Les restes de cet adulte étaient, selon Bailly, perturbés, endommagés et en partie emportés par des animaux fouisseurs qui ont «[...] pu s'introduire dans l'excavation et parvenir jusqu'au squelette par un sorte de fenêtre traversant la paroi [...]» (point C sur la coupe). Ils se composaient de : un crâne en assez bon état, une mandibule, deux vertèbres, une clavicule, divers os des deux bras, des fragments de côtes, un débris de scapula, un os iliaque en mauvais état, un fragment de tibia, une fibula entière, deux rotules, divers osselets de pieds.

Le matériel archéologique associé au squelette adulte se limitait à «[...] un grand lissoir en os [...], formé d'une côte de bovidé, fort



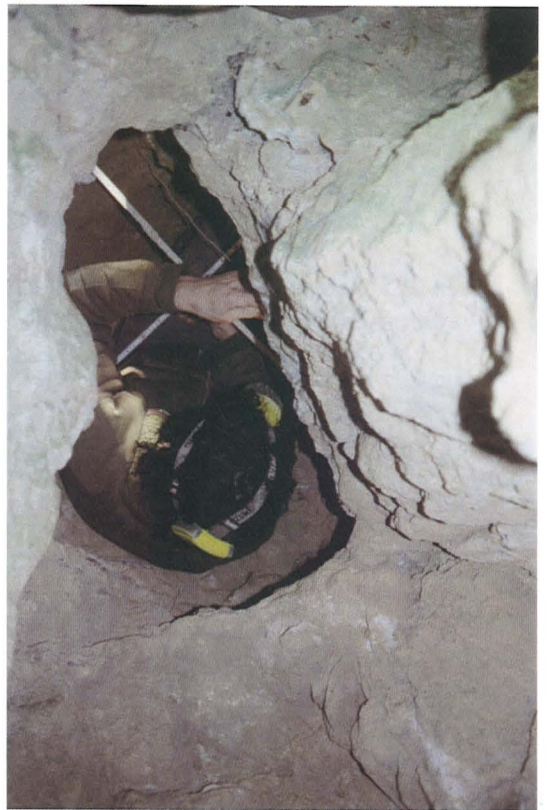
a



b



c



d

FIG. 2. – **a**, La falaise de Moniat. La caverne «anthropologique» se trouve un peu au-dessus du milieu de la photographie, en haut du ravin qui sépare les différents massifs rocheux; **b**, la caverne de Moniat vue depuis la terrasse qui la précède. À gauche, Philippe Lacroix, à droite, Stéphane Pirson; **c**, photographie plus rapprochée de la caverne vue depuis la terrasse. La division de la cavité en deux étages, un supérieur et un inférieur, séparés par une sorte de plancher sub-horizontale est bien visible. À gauche au niveau du sol s'observe la petite fenêtre qui constitue un des deux accès à la fissure contenant les ossements humains («c» du plan de la fig. 3); **d**, vue de la fissure «anthropologique» depuis l'étage supérieur de la cavité.

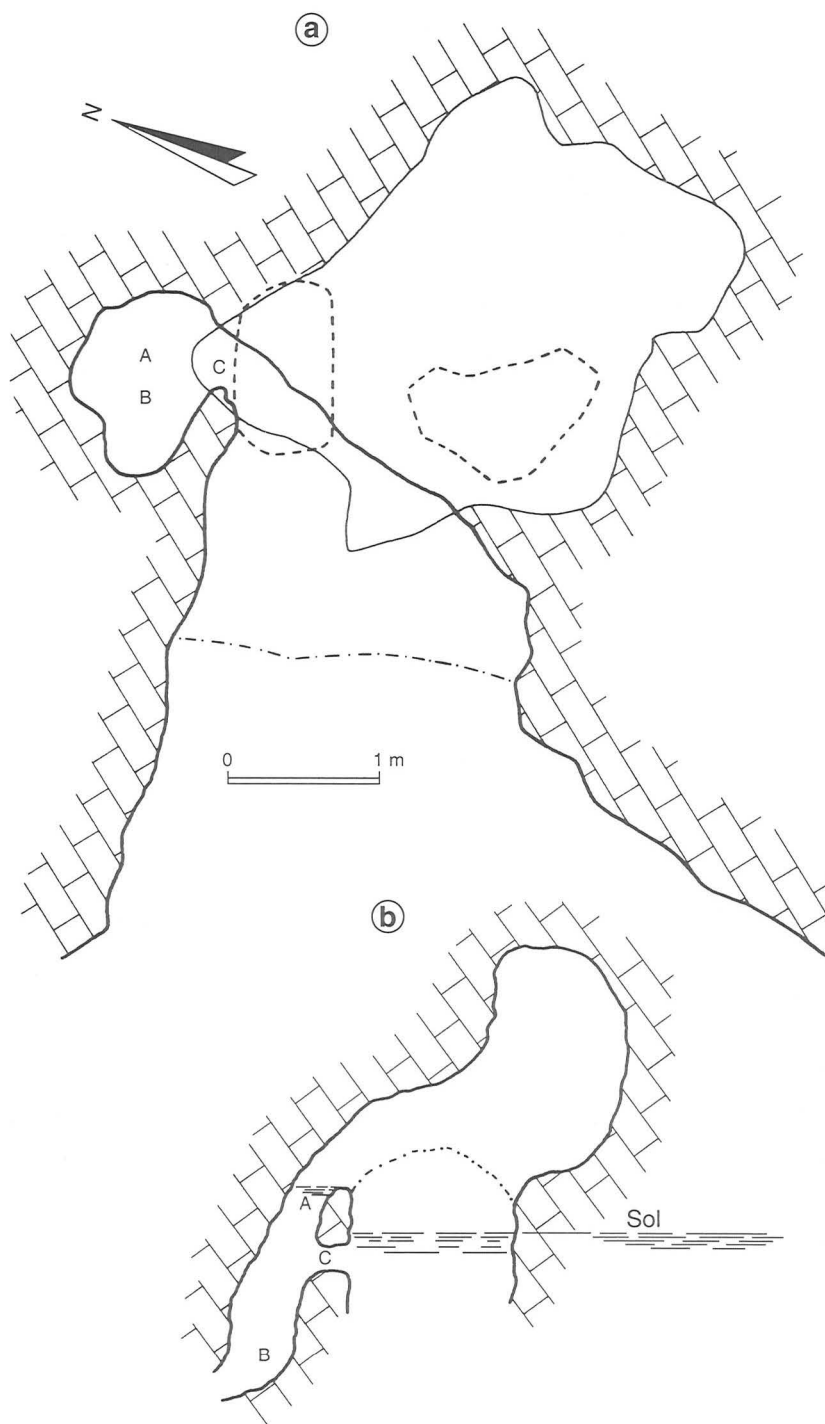


FIG. 3. – **a**, plan de la caverne de Moniat. Le massif calcaire où s'ouvre la cavité et l'étage inférieur de celle-ci sont figurés en traits épais et le porche par une alternance de tirets et de points. Le plan de l'étage supérieur, réalisé à 1,85 m au-dessus de celui de l'étage inférieur, est figuré en traits fins; les lignes pointillées représentent des passages entre les deux étages (levé Ph. Lacroix, St. Pirson et M. Toussaint, janvier 2000); **b**, coupe schématique de la caverne de Moniat, dressée en 1928 par R. Bailly, avec emplacements des découvertes des ossements humains. La position exacte de cette coupe et son échelle ne sont pas précisées. Tant sur le plan que sur la coupe, les quelques ossements d'enfants étaient en «A», l'adulte était en «B» tandis que «C» représente l'espèce de fenêtre qui constitue l'accès inférieur à la fissure anthropologique (d'après Bailly, 1933a).

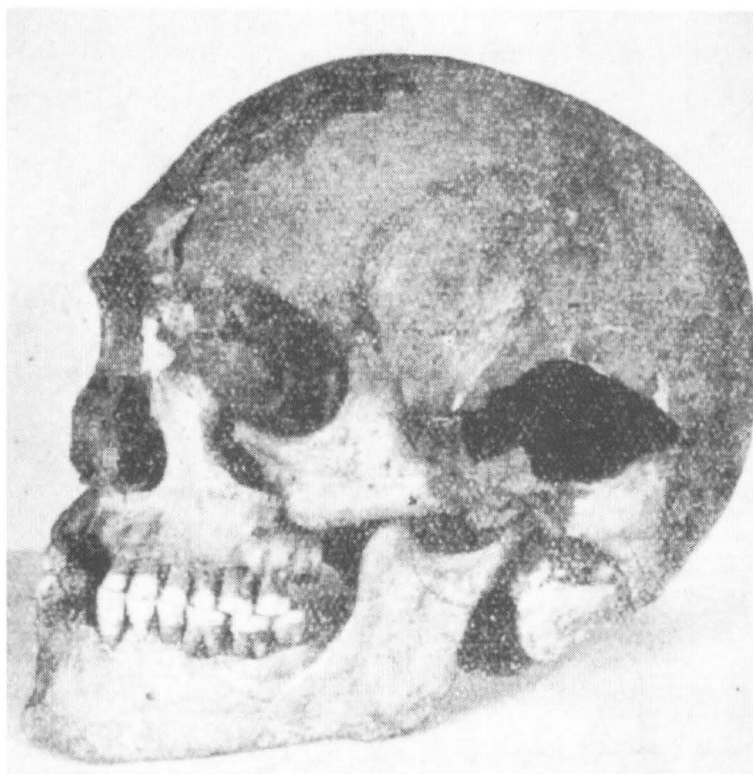


FIG. 4. – Photographie du crâne de Moniat (d'après Bailly, 1933b).

bien affûtée et arrondie à une extrémité, longueur : 288 millimètres [...]» et à un éclat de calcaire noir de 8 cm de long.

Bailly est toujours resté prudent à propos de l'attribution chronologique et culturelle du squelette de Moniat. Il considère en effet, très justement, que l'outillage rudimentaire ne suffit pas à le dater. La stratigraphie lui indique cependant «[...] que le squelette qui nous occupe est plus ancien que le squelette d'enfant et que les débris de poterie» (Bailly, 1933a : 561).

Dans sa deuxième communication (Bailly, 1933b : 172), l'inventeur estime que le mode de sépulture reconnu «[...] peut dater de la fin du paléolithique, ou du mésolithique, ou peut-être du commencement du néolithique». Plus tard, il précisera que le squelette date «[...] très probablement de l'époque azilienne ou campignienne contemporaines du dernier réchauffement du climat en Belgique» (Bailly, 1938 : 155–156).

Le squelette adulte est considéré par Bailly comme masculin grâce à «l'examen des dimensions et indices [...]». Sa stature, calculée en utilisant les tables de Manouvrier, est de l'ordre de 1 m 60.

Le crâne (fig. 4 et 5) est, selon les conceptions anthropologiques à connotation raciale de l'époque, considéré comme «de race négroïde» (Bailly, 1933a : 562). Ainsi par exemple l'ovale régulier du crâne en vue supérieure, la verticalité des parois latérales du crâne, l'indice céphalique de 67,75, l'indice frontal de 73 ou encore la longueur alvéolo-basilaire de 99 mm et le diamètre frontal maximum de 102 mm sont-ils interprétés comme des traits «négritiques» caractéristiques. L'indice radio-huméral (80,5), qui rapporte la longueur du radius à celle de l'humérus, est, lui aussi, jugé «tout à fait négritique». Sur de telles bases, le squelette «[...] ne pourrait vraisemblablement descendre que des Aurignaciens négroïdes [...], que l'on suppose être venus d'Afrique au commencement du paléolithique supérieur. [...] Peut-être se rattache-t-il aussi aux négroïdes néolithiques trouvés en Bretagne [...] et en Suisse [...]» (Bailly, 1933a : 570). Dans son deuxième article de 1933, l'inventeur utilise une méthode statistique simple, dans un louable souci de rigueur, pour montrer que le squelette de Moniat est très proche de celui d'Asselar, dans le Sahara, que «[...] MM. Boule et Vallois apparentent aux négroïdes trouvés sur la côte

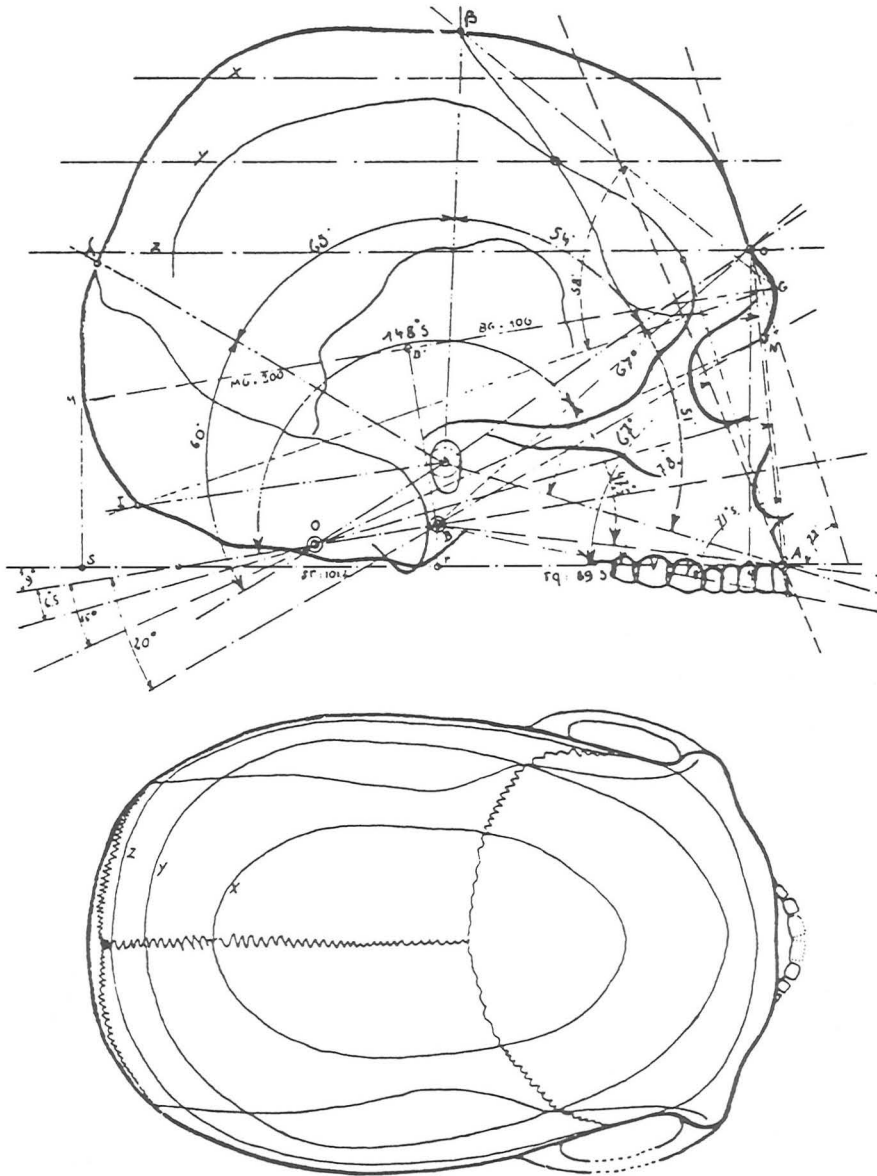


FIG. 5. – Dessin en *norma lateralis* et en *norma superior* du crâne de Moniat (d'après Bailly, 1933a).

méditerranéenne à Grimaldi (Italie), et aussi aux Hottentots qui vivent actuellement dans le Sud de l'Afrique» (Bailly, 1933b : 173). En pratique, Bailly utilise 34 mesures et indices crâniens ainsi que l'indice radio-huméral. Pour chacun de ces caractères, il calcule ensuite la différence entre Moniat et un crâne ou la moyenne d'une série de comparaison (Grimaldi, Asselar, Hottentots, Cro-Magnon et deux «négroïdes armoricains»), exprimée en pour cent de la mensuration d'Asselar. Ensuite, «pour synthétiser les résultats et exprimer par un seul chiffre caractéristique les différences entre les squelettes [...]», Bailly (1933b : 175) calcule la moyenne des 35 différences, pour chacune de ses comparaisons entre squelettes ou séries pris

deux à deux. Il obtient ainsi une sorte de distance biologique qu'il représente en outre par de petits graphiques (fig. 6).

4. LE DESTIN DU CRÂNE DE MONIAT

Peu après les publications de Bailly, les documents anthropologiques de Moniat disparaissent. Toutes les tentatives destinées à les retrouver échouent... Il faudra attendre ces dernières années pour en entendre à nouveau parler et cela aux États-Unis, dans un musée d'une petite ville de «province».

Quel a donc été l'étrange destin des vestiges de Moniat? Deux documents émanant du département de biologie de l'«*University of*

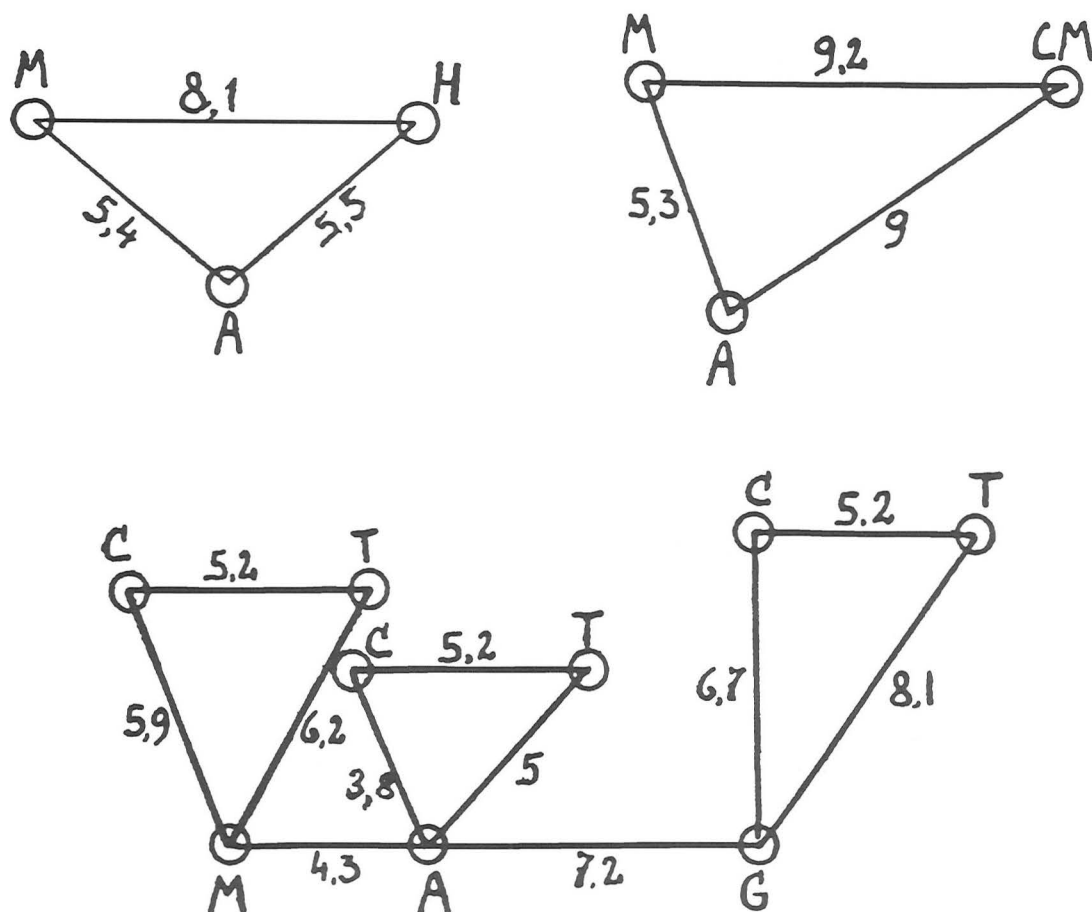


FIG. 6. – Graphiques imaginés par Bailly (1933b) pour représenter les « distances » entre squelettes. M = Moniat; A = Asselar (Sahara); H = Hottentots; CM = Cro-Magnon; G = Grimaldi; C = Conguel (« négroïde » armoricain pour Bailly); T = Toulbras (autre « négroïde » armoricain).

North Carolina» (UNCA), à Asheville, nous en apprennent un peu plus. Le premier est un rapport inédit écrit par un biologiste, le Pr. Dr. Michael D. Stuart (Stuart, s.d.). Le second est un article résumant un travail d'étudiant supervisé par le même professeur (Hartman, 1996). On découvre ainsi, à la lecture de ces travaux, que le crâne de Moniat a été retrouvé par hasard, en 1994, dans une armoire du «Health Adventure», un musée destiné aux enfants, à Asheville, en Caroline du Nord. L'histoire débute lors de la préparation d'une exposition relative aux diverses informations que sont susceptibles de livrer les ossements humains, appelée «The Stories Bones Tell». À cette occasion, le personnel du musée — notamment Jenny Mercer à qui revient l'essentiel du mérite lié à la redécouverte du crâne de Moniat — contacte M. Stuart dans l'espoir d'obtenir plus d'informations à propos du document, entre-temps affectueusement surnommé «Alice».

Le crâne était conservé dans un sac marqué «old bones, probably worthless». Il était accompagné d'une mandibule, d'un fémur, d'un os coxal cassé, de deux vertèbres et d'une poignée d'esquilles osseuses, le tout provenant de plusieurs sujets. Une étiquette précisait : «Incomplete skeleton of a stone age negroid woman of Belgium (Upper Paleolithic: 15,000–25,000 Years Old). Loaned by Dr. René J.D. Bailly, who found and described it in 1931». Sous le texte figure le nom de F.M. van Nest, «Consultant Exploration – Mining Geologist, Hot Springs».

Intrigué par l'ancienneté annoncée des documents et se rendant rapidement compte de leur intérêt potentiel, le professeur Stuart, qui est biologiste et pas anthropologue, sollicite l'aide du Dr. Jan Simek, responsable du Département d'anthropologie de l'«University of Tennessee», à Knoxville, qui se fit lui-même assister d'Andy Kramer, paléanthropologue, et de Dick Janz, spécialiste de pathologie légale.

Trois directions de recherches furent suivies par nos collègues américains, la première visant à comprendre l'étrange cheminement des restes de Moniat depuis la région dinantaise jusqu'aux États-Unis, la seconde à dater le crâne et à l'insérer dans un contexte culturel, et la troisième à le situer dans la variabilité humaine en lui consacrant une nouvelle étude anthropologique.

5. LE CRÂNE DE MONIAT, DE DINANT À ASHEVILLE

Comment donc le crâne de Moniat a-t-il échoué aux États-Unis, et plus particulièrement dans un petit musée ? Le volet historique de l'enquête de M. D. Stuart, de R. E. Hartman et de leurs collègues, entamée par l'exégèse de l'étiquette qui accompagnait les ossements, en propose un scénario plausible.

Né à Tilleur le 27 janvier 1909, René Bailly était, à l'époque de la découverte de Moniat, un jeune étudiant qui deviendra par la suite ingénieur des mines (1932) et docteur en géologie (1936) de l'université de Liège, avant d'y devenir assistant. À partir de 1947, il enseigne à la « *Washington University* », à Saint Louis. Bailly regagne la Belgique en 1951, pour diriger le laboratoire de recherches des Ateliers de Constructions Électriques de Charleroi. Il décède en 1954, à Nice, à l'âge de 45 ans.

Entre-temps, il avait emporté le crâne de Moniat, voire l'ensemble des ossements de la collection, aux États-Unis. Peut-être agissait-il, comme le suggèrent Stuart et Hartman, afin de protéger le produit de ses découvertes ; plus probablement était-il tout simplement attaché aux reliques des seules fouilles productives de sa jeunesse, réalisées de surcroît sur une parcelle de terrain appartenant à sa famille. Durant son séjour américain, Bailly fit la connaissance de Fritz van Nest, passionné par l'anthropologie physique et les artefacts des Amérindiens ; il est probable qu'il céda le crâne de Moniat à ce nouvel interlocuteur, avant son retour en Belgique. C'est van Nest, on l'a vu, qui rédigea l'étiquette accompagnant les ossements, sans qu'on sache si c'est lui qui déposa les documents au musée ou si un intermédiaire supplémentaire est intervenu.

6. MONIAT, UN SITE SÉPULCRAL DU NÉOLITHIQUE

Une date radiocarbone par AMS a été réalisée en 1994 par le laboratoire du radiocarbone de l'« *University of Arizona* » (Tucson), en utilisant un petit fragment du crâne. Elle a fourni un résultat de 5285 ± 80 BP (AA13858) et non pas ± 85 BP comme publié par Hartman (1996 ; rectificatif fourni par le laboratoire). Après calibration (fig. 7), ce résultat correspond à une date calendaire entre 4230 et 3990 BC à 1σ et entre 4330 et 3960 BC à 2σ , et même plus probablement (89,6 %) entre 4260 et 3960 BC. Le δC^{13} , normal pour de l'os humain néolithique, est de $-20,9$ p.m.

Une telle date est un peu plus ancienne que celles des ossements du Néolithique moyen (Michelsberg) de l'abri des Autours à Dinant (OxA-5387 = 5300 ± 55 BP, soit entre 4230 et 4040 après calibration à 1σ et entre 4320 et 3980 à 2σ ; Cauwe, 1995). Elle est en outre nettement plus ancienne que celle de la sépulture Michelsberg du trou de la Heid à Comblain-au-Pont (Lv-1586 = 4650 ± 60 BP, soit entre 3520 et 3360 après calibration à 1σ et entre 3650 et 3100 à 2σ ; Toussaint & Becker, 1992). Les rares sépultures collectives et ossuaires qui contiennent un peu de matériel archéologique du Néolithique final présentent d'autre part des datations C^{14} plus récentes qui, calibrées, se situent à la fin du quatrième millénaire avant notre ère et au cours de la première moitié du troisième.

Sur base chronologique, c'est donc probablement au Néolithique moyen de type Michelsberg qu'il convient de rapporter les restes humains de Moniat.

7. L'ÉTUDE RÉCENTE D'ANTHROPOLOGUES AMÉRICAINS

Dès le premier examen du contenu du sac à ossements de Moniat, M. Stuart eut l'impression d'être en présence des restes de plus d'une personne, comme l'indiquent notamment, écrit-il, les fortes différences d'usure entre les dents inférieures et supérieures ou encore le manque de compatibilité des dimensions du fémur et de l'os coxal (Stuart, s.d.). La diagnose sexuelle du crâne effectuée à ce

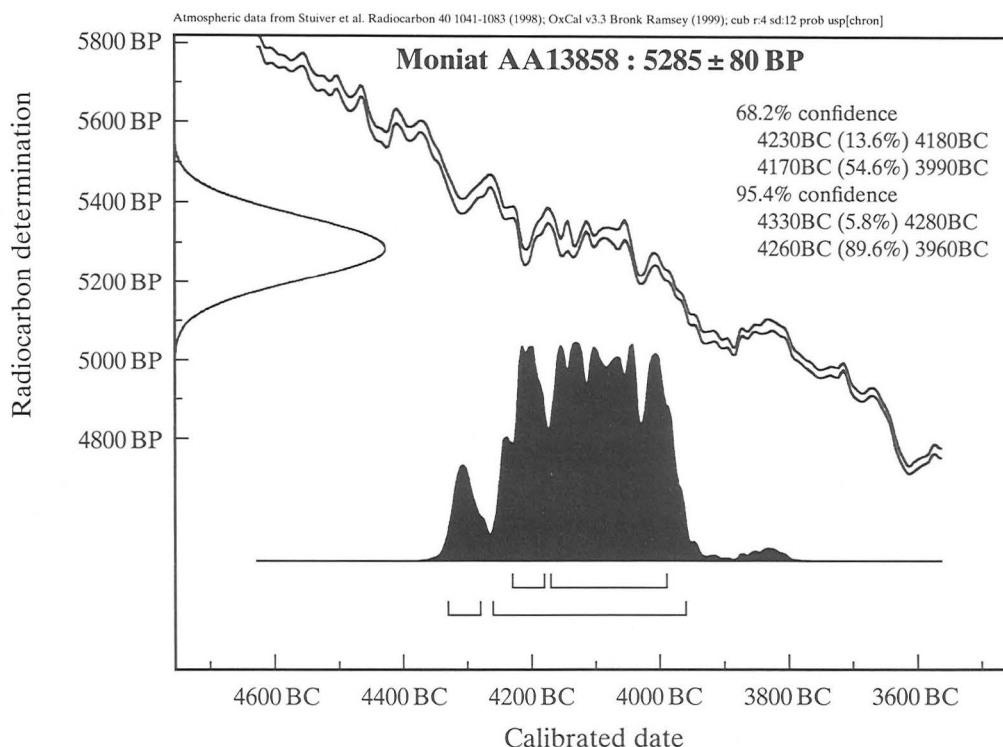


FIG. 7. – Calibration de la datation C¹⁴.

moment restait incertain : masculin de prime abord puis femme possible ...

Dans le cadre de sa thèse *undergraduate*, Hartman (1996) s'est attachée à comparer le crâne de Moniat à un échantillon de cinq crânes modernes de sexe et de groupe ethnique connus — représentés chacun par une vingtaine de mesures crâniennes classiques — en utilisant le logiciel d'anthropologie légale *Fordisc 1.0*, conçu à l'« *University of Tennessee* » (Jantz & Ousley, 1993). Le programme est théoriquement capable de séparer les « Blancs », les « Noirs » et les « Amérindiens » des deux sexes ainsi que les hommes « hispaniques », « chinois » et « vietnamiens ». Il a fourni une probabilité de 0,858 pour que le crâne de Moniat puisse être considéré comme un « *Black male* ».

Les principales différences entre le crâne de Moniat et les cinq crânes de comparaison modernes tiennent d'autre part, selon Hartman, à une longueur maximale et une longueur de la base un peu supérieures, ce qui est d'ailleurs conforme à sa forme allongée et étroite (hyperdolichocrâne), déjà notée par Bailly.

Peu après la redécouverte et l'étude des documents autrefois exhumés à Moniat, une reconstitution de la tête correspondant au

crâne fut réalisée par Sharon A. Long, une artiste anthropologiste de Sparks, Nevada, à la demande du « *Health Adventure Museum* » (fig. 8). Le crâne a, pour ce faire, été considéré comme masculin, sans doute sous l'influence des résultats de Hartman. C'est sur un moulage que fut façonnée la face la plus probable en fonction des insertions musculaires. La confrontation des photographies de la reconstitution et des clichés publiés par Bailly montre cependant que la mandibule utilisée pour la reconstitution n'est pas celle de Moniat, non conservée au « *Health Adventure* », mais un spécimen de taille et d'usure dentaire comparables (ce que nous a confirmé Sharon A. Long dans un e-mail récent).

8. DISCUSSION

1. Le crâne humain retrouvé en 1994 dans une armoire du « *Health Adventure* », à Asheville, s'est avéré être celui que René Bailly exhuma en 1928 dans une des cavernes des falaises de Moniat, à Dinant, et qui avait disparu depuis près d'un demi-siècle. Il semble bien, selon les chercheurs américains ayant

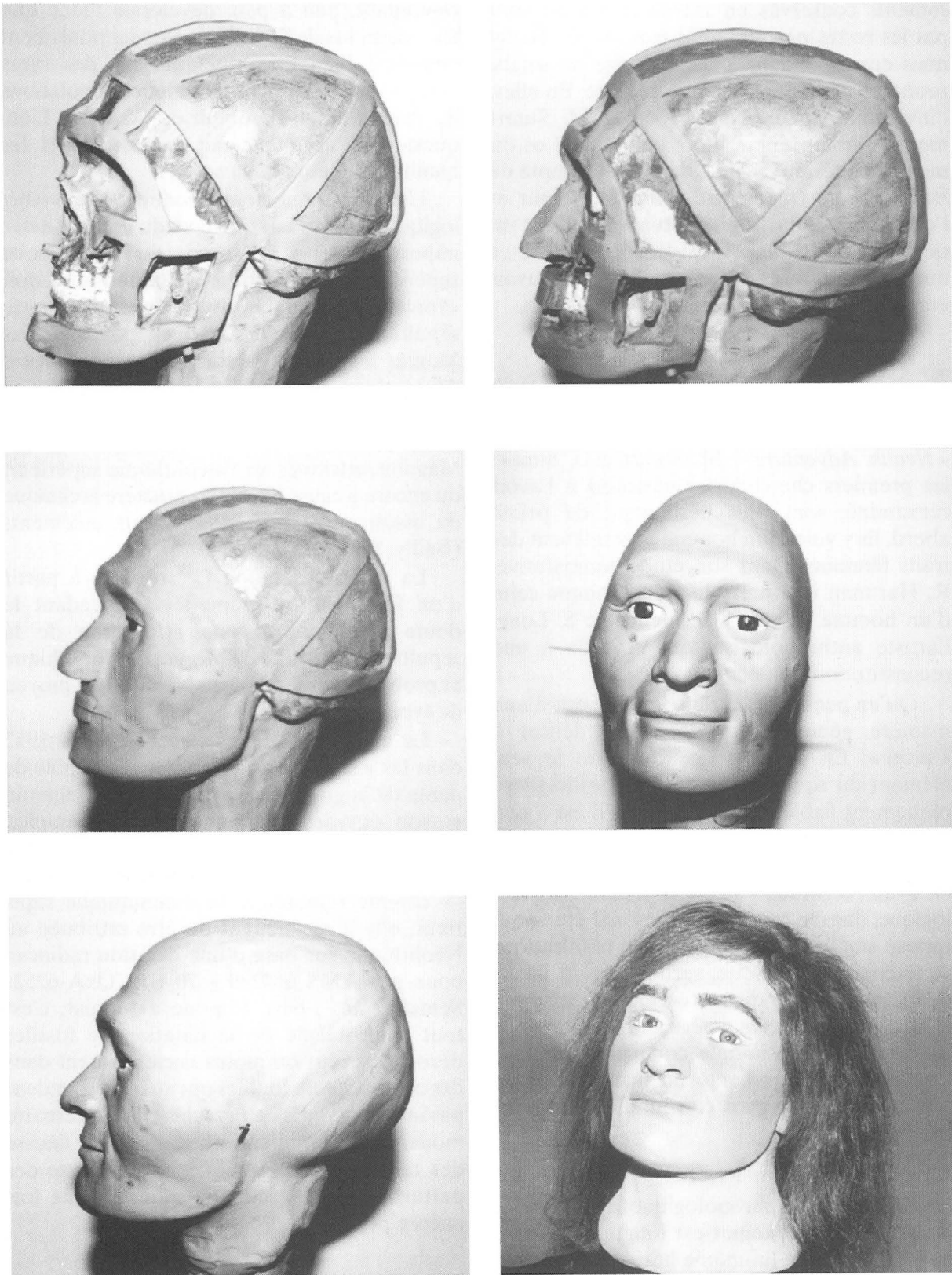


FIG. 8. - Quelques étapes de la reconstitution masculine de la tête correspondant au crâne de Moniat, effectuée par Sharon A. Long, artiste anthropologiste, peu après la redécouverte du fossile, en 1994. (Photographies et copyright S.A. Long.)

expertisé les documents, que les autres ossements conservés en même temps ne sont pas les restes post-crâniens trouvés par Bailly mais correspondent à un mélange de sujets, probablement d'époque plus récente. En effet, l'inventaire effectué en 1994 par M. Stuart mentionne un fémur, alors que le seul os du membre inférieur signalé dans le décompte de Bailly est un fragment de tibia; le fémur et l'os iliaque de la liste de Stuart semblent en outre incompatibles. Il faut cependant noter que deux vertèbres et un os iliaque en mauvais état apparaissent dans les deux inventaires.

2. Selon Bailly, le crâne de Moniat est celui d'un homme. Il est par contre attribué à une femme sur l'étiquette qui l'accompagne au «*Health Adventure*». M. Stuart et J. Simek, les premiers chercheurs américains à l'avoir réexaminé, sont plus hésitants : de prime abord, ils y voient un homme puis relèvent des traits féminins. Dans son étude comparative, R. Hartman interprète le crâne comme celui d'un homme. Il en va de même de S. Long, l'artiste anthropologiste qui procéda à une reconstitution du document.

Qu'en penser ? Le crâne humain est, d'une manière générale, un document délicat à «sexer». En fait l'os coxal s'avère le seul élément du squelette à fournir une diagnose réellement fiable, tout au moins s'il est à peu près complètement conservé. À Moniat, seul Bailly disposait d'un fragment du bassin associé avec «certitude» au crâne. Il paraît dès lors logique, dans le cadre de la présente étude qui repose sur l'analyse critique des publications consacrées au squelette, sur un rapport inédit de M. Stuart et sur divers renseignements fournis par les chercheurs américains, de s'en tenir à l'interprétation initiale comme «homme». La seule analyse récente un peu fouillée du crâne, celle d'Hartman, conclut d'ailleurs dans le même sens.

3. L'attribution chronologique et culturelle du squelette de Moniat est longtemps restée incertaine. Bailly lui-même hésitait, très scientifiquement au vu des données dont il disposait : «[...] de la fin du paléolithique, ou du mésolithique, ou peut-être du commencement du néolithique» (Bailly, 1933b). Ces doutes ont, par la suite, été relayés par la prudence des catalogues d'hommes fossiles (Twisselmann,

1953 et 1971; Leguebe & Orban, 1984). Il s'est cependant, peu à peu, développé l'idée que les ossements de l'adulte de Moniat pourraient peut-être bien être quelques-uns des rares vestiges biologiques potentiels des populations du Paléolithique supérieur de Wallonie. L'étiquette qui accompagnait les ossements les qualifie d'ailleurs de la sorte.

Un tel raisonnement, à connotation psychologique, tient au fait qu'au vu du nombre assez important de sites à industries du Paléolithique supérieur trouvés dans le bassin mosan, il doit «forcément bien» y avoir l'une ou l'autre sépulture conservée. Dès lors, pourquoi pas Moniat a-t-on pu penser, au moins à titre d'hypothèse de travail, notamment en raison des ressemblances signalées par Bailly entre le crâne du site et ceux de Grimaldi et de Cro-Magnon, attribués au Paléolithique supérieur, ou encore à cause du «[...] caractère archaïque du lisseur en os [...]» associé aux ossements (Bailly, 1933a : 561).

La récente datation C¹⁴ réalisée à partir d'un fragment du crâne lève cependant le doute et démontre une attribution de la sépulture de l'adulte de Moniat au Néolithique et probablement même au Néolithique moyen de type Michelsberg.

La calotte crânienne découverte en 1952 dans les «niveaux gravettiens» des dépôts de pente de la grotte de Spy par F. Twisselmann et son équipe a, parmi d'autres exemples, connu un destin un peu similaire. Souvent considérée — certes uniquement oralement — comme remontant au Paléolithique supérieur, elle a récemment dû être attribuée au Néolithique sur base d'une datation radiocarbone par AMS à 4230 ± 70 BP (OxA-6252; Semal *et al.*, 1996). Comme à Moniat, c'est tout le problème de la datation de fossiles découverts plus ou moins anciennement dans des conditions de fouilles qui ne correspondent pas aux impératifs de la recherche quaternaire moderne, notamment en terme de finesse des relevés stratigraphiques et d'analyse des perturbations des sédiments, qui est une fois encore posé.

4. Bailly consacra deux publications aux ossements de Moniat et les évoqua dans une troisième (Bailly, 1993a, 1933b et 1938). Ces travaux sont bien conformes à l'esprit de leur temps. Les comparaisons de l'auteur donnent l'impression d'être ciblées, presque comme

s'il avait voulu choisir uniquement celles qui cadraient avec une opinion préétablie. Il faut rappeler que Bailly jugeait « négritiques » certains des traits du crâne, par exemple l'indice céphalique ; or, à l'époque, sévissait encore souvent l'idée que « primitif » correspondait à « non européen ». Les crânes de comparaison sélectionnés, de surcroît trop peu nombreux, proviennent uniquement d'Afrique et du pourtour méditerranéen ou de populations considérées comme « négroïdes ». Bailly négligea donc complètement les populations préhistoriques de nos régions, pourtant bien étudiées par les anthropologues belges de la charnière des XIX^e et XX^e siècles (Fraipont, 1898 ; Houzé, 1904 et 1909) et qui sont géographiquement et chronologiquement bien plus proches de Moniat...

5. Un des aspects les plus intéressants des travaux de Bailly est méthodologique. Il tient au souci d'objectiver les comparaisons en calculant des espèces de distances entre sujets, à une époque où peu de travaux anthropologiques s'aventuraient dans le domaine de la statistique, même élémentaire (pour des revues de l'évolution de ces notions depuis le début du siècle, voir par exemple Hieraux, 1964 ou Huizinga, 1962). L'intérêt d'une telle approche, quoique simpliste eu égard aux méthodes actuelles ou même à celles de l'époque de Bailly (par exemple Mahalanobis, 1949), fait d'autant plus regretter le manque de clairvoyance, voire le parti pris, du choix des crânes de comparaison utilisés pour l'étude de Moniat.

6. Le travail d'Hartman ne tombe certes pas dans le piège des préjugés « raciaux » de son prédécesseur, d'ailleurs fermement dénoncés. Il n'en reste pas moins que la sélection des documents de comparaison de cet auteur et les principes mêmes de sa démarche sont tout aussi hasardeux. Se contenter de cinq documents de comparaison, de surcroît tous modernes — dont un moulage en plastique et deux « Amérindiens » ! — alors que Moniat est préhistorique, ou encore négliger les nombreuses données métriques publiées depuis un siècle à propos des populations néolithiques de nos régions, relève en effet d'une compréhension pour le moins légère de la variabilité humaine et du sens même d'une approche statistique...

7. Diverses questions restent en suspens au terme de l'enquête américaine. Le crâne de Moniat est certes retrouvé, mais où donc sont passés les autres restes osseux du site ? Ont-ils aussi été emportés par Bailly lors de son séjour aux États-Unis ? Si tel a été le cas, sont-ils conservés ou non, et éventuellement où ? Dans le cas contraire, sont-ils encore quelque part en Belgique — voire en France ou au Brésil où se sont établis d'autres membres de la famille Bailly — ou ont-ils été égarés ou jetés ? Même s'il y a manifestement eu mélange d'ossements de plusieurs sujets dans le sac qui contenait le crâne de Moniat au « *Health Adventure* », peut-on être réellement certain qu'aucune autre pièce osseuse n'est associable au crâne ? Un élément de réponse pourrait être obtenu en faisant dater d'autres ossements contenus dans le sac « Moniat », entre autres une des deux vertèbres et l'os coxal.

Quel est, d'autre part, l'avenir des documents de Moniat ? Faut-il laisser la situation telle quelle, en se référant à la « prescription » du temps ou en considérant que la donation même au musée d'Asheville a figé la situation des pièces, trouvées après tout sur un terrain appartenant à la famille de l'inventeur, à une époque où aucune loi ne régissait les recherches archéologiques sur le territoire national ? Faut-il au contraire envisager une demande de restitution ? Sur quelles bases légales ? Dans la mesure où Moniat n'est « que » néolithique, cela vaut-il la peine ? C'est toute la problématique du retour des pièces du patrimoine exportées dans des conditions peu claires qui devrait alors être à nouveau soulevée.

Remerciements

L'auteur tient à exprimer sa gratitude à toutes les personnes qui ont bien voulu, d'une manière ou l'autre, l'aider lors de la préparation du présent article et plus particulièrement à

- Jenny Mercer, du « *Health Adventure Museum* », à Asheville, en Caroline du Nord ;
- Michael D. Stuart, professeur au département de biologie de l'« *University of North Carolina* », à Asheville, pour ses précieux renseignements ;
- Jan Simek, professeur et directeur du département d'Anthropologie de l'« *University of Tennessee* », ainsi que Douglas Donahue, du laboratoire du radiocarbone de l'« *University of Arizona* », à Tucson, pour leurs informations à propos de la datation radiocarbone ;
- Sharon A. Long, artiste anthropologiste à Sparks, Nevada, qui a bien voulu transmettre des

- photographies de la reconstitution du crâne de Moniat et autoriser leur publication ;
- Sylviane Lambermont, dessinatrice à l'Association wallonne d'Études mégalithiques qui a réalisé la carte de situation et le plan du site (ACS fouilles 750 zi) ;
 - Guy Focant, photographe à la Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne ;
 - Philippe Lacroix, technicien à l'Association wallonne d'Études mégalithiques, pour son aide à la localisation de la caverne de Moniat et son rôle déterminant dans la réalisation du plan ;
 - Ignacio López Bayón, archéo-zoologue ;
 - Stéphane Pirson, géologue à l'Association wallonne d'Études mégalithiques ;
 - Rebecca Miller, du Service de Préhistoire de l'université de Liège, qui a bien voulu donner une forme impeccable au résumé anglais.
- ### Bibliographie
- BAILLY R., 1933a. « Sur un squelette à caractères négroïdes trouvé à Moniat (Belgique) », *XV^e Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*, Paris, 20-27 septembre 1931 : 558-573.
- BAILLY R., 1933b. « Parallèle entre le squelette de Moniat (Belgique) et le squelette d'Asselar (Sahara) », *Revue anthropologique*, XLVI : 172-181.
- BAILLY R., 1938. « Les crânes d'Engis et de Combe-Capelle », *Fédération Archéologique et Historique de Belgique*, XXXI^e session, Namur, 1938, fasc. IV : 153-181.
- CAUWE N., 1995. « Chronologie des sépultures de l'abri des Autours à Anseremme-Dinant », *Notae Praehistoricae*, 15 : 51-60.
- FRAIPONT J., 1898. « Les Néolithiques de la Meuse. I. Types de Furfooz », *Bull. Soc. Anthropol. Bruxelles*, XVI : 311-391.
- HARTMAN R. E., 1996. « Analysis of the Moniat Skull », *UNCA Journal of Undergraduate Research*, IX : 6 p.
- HIERNAUX J., 1964. « La mesure de la différence morphologique entre populations pour un ensemble de variables », *L'Anthropologie*, 68 (5-6) : 559-568.
- HOUZÉ E., 1904. « Les Néolithiques de la province de Namur », *Fédération Archéologique et Historique de Belgique*, XVII^e session, Dinant, 1903 : 305-402.
- HOUZÉ E., 1909. « Crânes et ossements des cavernes sépulcrales d'Hastière », *Bull. Mém. Soc. Anthropol. Bruxelles*, XXIII, fascicule séparé, 54 p., 4 pl.
- HUIZINGA J., 1962. « From DD to D² and back. The quantitative expression of resemblance », *Proc. Kon. Nedert. Akad. Wetensch.*, C 65, 4 : 1-12.
- JANTZ R. L. & OUSLEY S. D., 1993. *For-disc 1.0: Computerized Forensic Discriminant Functions*. The University of Tennessee, Knoxville.
- LEGUEBE A. & ORBAN R., 1984. *Paléontologie humaine*, in D. Cahen & P. Haesaerts (éd.), *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*. Bruxelles, I.R.S.N.B., p. 87-100.
- MAHALANOBIS P. C., 1949. « Historical notes on the D² statistic », *Sankhya*, 9 : 237-240.
- SEMAL P., TWIESELNANN Fr., HAUZEUR A. & DEWEZ M., 1996. « Étude d'une face humaine découverte dans les niveaux "gravettiens" des dépôts de pente de la grotte de Spy. Fouilles de Fr. Twiesselmann (1950-1954) ». *Notae Praehistoricae*, 16 : 171-181.
- STUART M. D., s.d. *Neolithic Tourism in Western North Carolina (Old Skeletons in the Closet?)*, document inédit réalisé en 1994 ou 1995.
- TOUSSAINT M. & BECKER A., 1992. « La sépulture Michelsberg du trou de la Heid à Comblain-au-Pont (Province de Liège, Belgique) », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 32 : 7-30.
- TWIESELNANN Fr., 1953. *Belgique et Luxembourg*, in *Catalogue des hommes fossiles*, Congrès géologique international, Comptes rendus de la dix-neuvième session, Alger, 1952, Section V, p. 93-101.
- TWIESELNANN Fr., 1971. *Belgium*, in K. Oakley, B. Campbell & T. Molleson (eds.), *Catalogue of Fossil Hominids, part II, Europe*, London, British Museum.

Adresse de l'auteur :

Michel TOUSSAINT
 Direction de l'Archéologie
 Ministère de la Région wallonne
 Rue des Brigades d'Irlande, 1
 B-5100 Jambes, Namur

E-mail : m.toussaint@mrw.wallonie.be